ART. 50 TER N° 2891

## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2021

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 2891

présenté par Mme Jacquier-Laforge, M. Questel et Mme Sage

## **ARTICLE 50 TER**

Substituer à chacune des deux occurrences du mot :

« cybersécurité »,

les mots:

« sécurité informatique ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.